

Janvier 2025

NEWSLETTER

Chers adhérents de la CPTS Centre Haute-Marne,

En ce début d'année 2025, nous vous adressons nos meilleurs vœux. Que cette année soit placée sous le signe de la collaboration, de la bienveillance et de l'innovation dans nos projets communs. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour une prise en charge coordonnée et de qualité, au service des patients de notre territoire.

Grande nouvelle pour bien commencer l'année : L'équipe de la CPTS Centre Haute-Marne s'agrandit !

Nous avons accueilli, le 6 janvier 2025, Éléa Lefèvre, notre chargée de gestion administrative et communication. Elle est prête à apporter ses connaissances et son dynamisme pour accompagner tous nos projets !

Voici ses coordonnées:

06 07 91 19 78

elefevre@cptscentrehautemarne.fr

N'hésitez pas à la contacter pour toutes demandes !

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur cette nouvelle équipe, Lise et Éléa, prête à relever les défis de 2025 !



Bonne
année.

LES ADHÉSIONS SONT OUVERTES !

Pourquoi adhérer à la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Centre Haute-Marne ?

- Pour contribuer à une démarche volontaire d'exercice coordonné
- Pour renforcer les liens entre les professionnels libéraux
- Pour améliorer l'ancrage territorial des professionnels et favoriser l'arrivée de nouveaux professionnels
- Pour gagner du temps en fluidifiant les parcours
- Pour bénéficier des outils mis en place par la CPTS
- Pour être répertorié sur l'annuaire de la CPTS



Comment adhérer à la CPTS Centre Haute-Marne ?

- En scannant ce QR code ! (Vous trouverez le lien également dans le corps de texte du mail)

OU

- Via le bulletin d'adhésion

DISTRIBUTION D’AFFICHE ET DE FLYERS

Nous avons le plaisir de vous informer que le document "Accès aux Soins" est désormais disponible. Ce document contient des informations essentielles sur les services médicaux locaux, tels que :

- Comment consulter un médecin ou un spécialiste.
- Les démarches pour les urgences médicales.
- Les coordonnées des dentistes et pharmacies de garde.

Nous procéderons à la distribution des affiches et de ces flyers directement dans vos cabinets à partir du 13 janvier. Si vous souhaitez une quantité spécifique, merci de nous en informer par mail afin de préparer au mieux les dépôts.

Cette affiche est également disponible sur notre site internet, notre page LinkedIn et notre page Facebook.

Une urgence médicale ?
Douleurs à la poitrine, saignement abondant, difficultés à respirer, ...
Pour tous les soins nécessitant une prise en charge immédiate :
→ J'appelle le 15.
! Je ne me rends pas spontanément aux urgences, j'appelle toujours le 15 AVANT de me déplacer !

Besoin de voir un médecin rapidement ?
Mal de dos, cystite, gastro, otite, ...
Pour une prise en charge médicale dans les 48h :
→ Si possible, je prends RDV avec mon médecin traitant.
→ Ou je prends RDV pour une téléconsultation.
→ Ou je prends RDV à la maison médicale de garde.
uniquement sur RDV en appelant le 15
accessible sur RDV en semaine de 20h à 00h, le samedi de 12h à 00h, dimanche et jours fériés de 08h à 00h

Comment consulter un spécialiste ?
Certains spécialistes sont accessibles directement :
→ Je prends RDV auprès du spécialiste.
Pour tous les autres spécialistes, il me faut d'abord une ordonnance faite par un médecin généraliste :
→ Je prends RDV auprès de mon médecin traitant.
→ Ou je prends RDV pour une téléconsultation.
**PÉDIATRE
STOMATOLOGUE
OPHTALMOLOGUE
GYNÉCOLOGUE
PSYCHIATRE ***
* Consultation chez le psychiatre accessible en direct sans ordonnance de 16 à 25 ans.

Où est la pharmacie de garde ?
→ J'appelle le 3237 (0,35 € / min).
→ Je consulte le site web 3237.fr (gratuit).

Où trouver un dentiste de garde ?
Rage de dent, douleurs dentaires, ...
En cas d'urgence les dimanches et les jours fériés :
→ J'appelle le dentiste de garde au 03 25 02 97 64.

CPTS
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
Centre Haute-Marne

Retrouvez les coordonnées des professionnels de santé locaux dans notre annuaire santé !